

# mutuelle SANTÉ de l'Yonne

## Le mot de la Présidente de l'Association Santé Tonnerrois en Bourgogne

Madame, Monsieur,

Nous avons souhaité que chacun puisse accéder à une complémentaire santé (communément appelée « mutuelle santé ») économique et performante, avec :

- Un tarif pour les actifs, les étudiants, les retraités, sans augmentation des cotisations en fonction de l'âge,
- Un large choix de formules de garantie,
- Une gestion de contrat du même niveau de qualité que celui dont bénéficient les salariés de grandes entreprises,
- Une mutuelle santé sans délai de carence pour les remboursements, sans limite d'âge, sans sélection médicale.

Nous souhaitons que chaque habitant du territoire de la Communauté de communes "Le Tonnerrois en Bourgogne", y compris les personnes possédant une résidence secondaire, puissent bénéficier des mêmes possibilités d'accès à une mutuelle de santé.

Nous souhaitons attirer des professionnels de santé sur notre territoire avec des patients bien protégés. Nous souhaitons accompagner la mise en place du plateau santé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, au bâtiment Sémaphore à Tonnerre. Nous avons créé l'Association Santé "Le Tonnerrois en Bourgogne", pour porter les valeurs de la mutualisation, de la protection de la santé et de la solidarité entre les générations.

Pour ce faire, nous nous lions avec l'Association Santé « Cœur de Puisaye », créée fin 2016 qui compte à ce jour 350 adhérents.

Très cordialement,

La présidente  
Pierrette Gibier

